Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l’action humanitaire

Guide du facilitateur pour le programme de renforcement des capacités

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

THE ALLIANCE FOR CHILD PROTECTION IN HUMANITARIAN ACTION

©2020 L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (l'Alliance) soutient les efforts des acteurs humanitaires pour réaliser des interventions efficaces et de haute qualité en matière de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires. Par l'intermédiaire de ses groupes de travail techniques et de ses groupes spécialisés, l'Alliance élabore des normes opérationnelles interagences et fournit des conseils techniques visant à soutenir le travail de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires.

Pour plus d'informations sur le travail de l'Alliance et l'adhésion à notre réseau, veuillez visiter https://www.alliancecpha.org ou contactez-nous directement: info@alliancecpha.org.

Ce Guide du facilitateur a été rendu possible par le généreux soutien du peuple américain à travers le United States Agency for International Development's Office of U.S. Foreign Disaster Assistance (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de l'Alliance et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Pour les lecteurs qui souhaitent citer ce document, nous suggérons ce qui suit:
L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2020). *Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire: Guide du facilitateur pour le programme de renforcement des capacités*.

Édité et conçu par: The Affari Project
Imprimé par: Image Printers
Traductions par:

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont consacré leur temps et leur expertise à l'élaboration de ce *Guide du facilitateur*. En tant que co-responsables du Groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire, Alexandra Shaphren (Plan International) et Kristine Mikhailidi (World Vision International) ont dirigé l'élaboration de cet ouvrage en consultation avec les membres du groupe spécialisé. Leur leadership a joué un rôle déterminant dans l'avancée des travaux.

Le comité d'examen de cette initiative était composé des membres suivants du groupe spécialisé:

Alexandra Shaphren (Plan International)

Audrey Bollier (L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire)

Brikena Zogaz (World Vision International)

Mark Canavera (Care and Protection of Children Network)

Caroline Veldhuizen (Save the Children)

Clifford Speck (HCR)

Igor Vorontsov (HCR)

Lauren Bienkowski (Child Protection Area of Responsibility)

Paola Franchi (Child Protection Area of Responsibility)

Pia Vraalsen (Child Frontiers)

Radwa el Manssy (Child Fund International)

Rinske Ellermeijer (War Child Holland)

Le groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire voudrait remercier Malia Robinson qui a dirigé la création du *Guide du facilitateur*, l'ensemble des matériels de renforcement des capacités et la série d'apprentissage en ligne. Des remerciements particuliers sont adressés à Alexandra Shaphren, Caroline Veldhuizen et Rinske Ellermeijer pour leur importante contribution à cette initiative.

Ces matériels de renforcement des capacités s'appuient sur les résultats d'une revue systématique de la littérature entreprise par les membres du Groupe spécialisé: Rinske Ellermeijer, Alexandra Shaphren, Caroline Veldhuizen, Georgina O'Hare (Save the Children), Malia Robinson (Plan International), Anthony Guevara (Assistant de recherche indépendant), avec le soutien de Lorena Lucet (Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire), et Anna Hoover, Joolan Saroor, Kim Diaz ainsi que Mona Mazraani (Columbia University).

Les équipes des deux pays pilotes de cette initiative ont joué un rôle important en contribuant et en validant ce Programme de renforcement des capacités. Plus de 100 personnes y ont contribué par le biais de consultations, d'ateliers et de visites sur le terrain. Nous exprimons notre reconnaissance à Hawa Eltigani (Plan International Soudan) et Lillian Kona (Coordonnatrice du groupe de coordination de la protection de l'enfance) et toutes les équipes du Darfour-Nord et du Sud Kordofan, de même que les principaux membres du sous-secteur à Khartoum, au Soudan, pour leur engagement et leur participation active. Plan International Soudan, et les Conseils nationaux et d'État pour le bien-être des enfants ont facilité la mise en œuvre des activités.

Aux Philippines, notre reconnaissance va à Farida Mangcaan (Child and Family Services International), Marcela D. Donaal (Child Fund International Philippines), Renie-Tess Martin (Plan International Philippines) et Rohannie Baraguir (UNICEF) pour leur leadership et le Groupe de travail national pour la protection de l'enfance pour son soutien. Un remerciement spécial aux membres du Groupe de travail régional et provincial conjoint pour la protection de l'enfance et la violence basée sur le genre qui ont participé activement à cette initiative.

Dans ces deux pays, nous exprimons notre sincère gratitude aux membres des communautés touchés par les conflits qui ont donné de leur temps, et partagé leurs connaissances, leurs préoccupations et leurs espoirs avec les équipes. La résilience et la dignité des personnes déplacées ou autrement touchées ont inspiré l'élaboration de cet ouvrage.

Enfin, de nombreux autres membres du groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire ont contribué en participant à des séances de consultation, à des webinaires et à la présentation d'études de cas, etc. Merci à Mike Wessells et Lindsay Rogers de Child Resilience Alliance pour leur contribution. Le soutien d'Audrey Bollier et Hani Mansourian (Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire) a été inestimable pour la facilitation des échanges avec les membres de l'Alliance au niveau global.

Un remerciement spécial à Lauren Bienkowski et au domaine de responsabilité de la protection de l'enfance (Child Protection Area of Responsibility) pour leur soutien dans l'identification des pays pilotes et leur soutien sans relâche tout au long de ce travail.

Nos remerciements vont également au Réseau mondial de protection de l'enfance dans les situations d'urgence de Plan International pour leurs conseils techniques.

Ce travail a été rendu possible grâce au financement généreux du peuple américain à travers le United States Agency for International Development's Office of U.S. Foreign Disaster Assistance (USAID) et au soutien de Plan International USA.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Contexte de l'Initiative 3

À qui est destiné ce Programme de renforcement des capacités? 3

But et résultats d'apprentissage 4

Contenu du Programme de renforcement des capacités 4

Comment utiliser ce Programme de renforcement des capacités 8

Contextualiser les matériels 8

Exemple de programme 9

Matériels supplémentaires 13

Questionnaire pré-atelier 14

Questionnaire post-atelier 16

Évaluation de l'atelier par les participants 18

Guide D'auto-Réflexion 21

Fiches de préparation des séances 26

M1.S1: Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Définir notre travail 27

M1.S2: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Écologie sociale 29

M1.S3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Systèmes de protection de l'enfance 31

M1.S4: Considérations clés: Les moyens d'atteindre des niveaux plus élevés d'engagement et d'appropriation communautaires 33

M1.S5: Analyse de nos approches au niveau communautaire (Parties 1 et 2) 35

M2.S1: Méthodes et approches pour un engagement communautaire participatif 37

M2.S2: Faciliter les discussions sur les risques et la protection des enfants 40

M2.S3 État des lieux du contexte: Comment comprenons-nous les capacités et les risques de protection existants dans la communauté? 42

M2.S4: Comment identifier les risques associés au soutien externe 44

M2.S5: Comprendre les conceptions communautaires de la protection de l'enfance 46

M2.S6: Prioriser les préoccupations de la communauté en matière de protection de l'enfance 48
M2.S7: Comment soutenir une participation significative des enfants 50
M2.S8: Planification d'action avec les communautés 52
M2.S9: Comment faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance.....54
M2.S10: Réflexion sur la qualité de notre partenariat avec les communautés 57
M2.S11: Protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire: La nécessité d'un changement d'état d'esprit 59

THE ALLIANCE FOR CHILD PROTECTION IN HUMANITARIAN ACTION
USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

INTRODUCTION

Contexte de l'Initiative

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire(PENC) dans l'action humanitaire est une initiative de collaboration interagence du Groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire (GS PENC) de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (Alliance). L'initiative a collaboré avec des Groupes de coordination de la protection de l'enfance au Soudan et aux Philippines, au niveau infranational, afin d'élaborer des orientations fondées sur des données probantes et pratiques et des documents de renforcement des capacités pour les acteurs de la protection de l'enfance qui travaillent avec les communautés dans le cadre des actions humanitaires. Le résultat de cette initiative a été l'élaboration d'un *Guide de réflexion pour le terrain: Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire* (Guide de réflexion pour le terrain) et des matériels de renforcement des capacités qui l'accompagnent.

Le Guide de réflexion pour le terrain et le Programme de renforcement des capacités

Le Guide de réflexion pour le terrain a été élaboré pour stimuler la réflexion des praticiens de la PE travaillant dans des contextes humanitaires sur la manière d'appliquer la Norme minimale 17 sur les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance. Le *Guide de réflexion pour le terrain* met en évidence les programmes de la PENC et les plus récents apprentissages dans le secteur, invite les professionnels à réfléchir à l'efficacité et à la durabilité de leur niveau actuel d'engagement auprès des communautés, et leur demande d'envisager des façons d'atteindre des niveaux plus élevés d'engagement et d'appropriation par la communauté.

Le Programme de formation complémentaire comprend le présent Guide du facilitateur, du matériel de formation en face à face (F2F), ainsi qu'une série d'apprentissage en ligne—présente aux participants le contenu du *Guide pour le terrain* et l'application pratique des méthodes et des approches aux pratiques prometteuses. Ce Programme met l'accent non seulement sur les compétences techniques, mais aussi sur les compétences comportementales, y compris les compétences générales nécessaires à un engagement communautaire réussi.

À qui est destiné ce Programme de renforcement des capacités?

L'auditoire principal est celui des praticiens de la protection de l'enfance au niveau communautaire de première ligne des organisations internationales, nationales et locales, bien que les séances puissent également être utiles pour les gestionnaires de programmes, les coordonnateurs, et les conseillers techniques, entre autres. Il vise à aider les professionnels à adopter davantage des approches guidées par la communauté dans leur programmation actuelle, à planifier de nouveaux programmes avec des niveaux plus élevés de participation communautaire et à renforcer les capacités des travailleurs. Voici quelques exemples de la façon dont ces matériels peuvent être utilisés:

- Les fondements des pratiques prometteuses permettent à tous les professionnels de la protection de l'enfance de s'appuyer sur des concepts clés fondés sur des données probantes de la

protection de l'enfance au niveau communautaire pour élaborer des programmes appropriés et développer les ressources humaines.

- Les gestionnaires de programme de protection de l'enfance peuvent utiliser les *Considérations clés* et les Notes d'orientation sur les méthodes et les approches pour concevoir et mettre en œuvre des activités des programmes qui renforcent l'engagement au niveau communautaire.
- Les méthodes et les outils présentés dans les séances consacrées aux Notes d'orientation peuvent soutenir les spécialistes de la protection de l'enfance de première ligne ainsi que les travailleurs et les volontaires communautaires. Ce programme de formation leur donnera l'occasion de mettre en pratique ces méthodes et ces approches afin d'accroître leur confiance et leurs compétences en matière d'engagement communautaire.
- Les conseillers techniques et les chefs de programme peuvent utiliser les séances sur le renforcement des systèmes et les principes d'une bonne protection de l'enfance au niveau communautaire pour réfléchir aux approches de programmation actuelles de leurs organisations concernant l'appui de la planification stratégique et de l'élaboration de programmes.
- L'adaptation des matériels de renforcement des capacités pourrait être utile aux autorités gouvernementales compétentes en matière de protection de l'enfance qui participent aux structures de coordination de la protection de l'enfance du système humanitaire afin d'influencer des approches normalisées et le renforcement des systèmes officiels.

But et résultats d'apprentissage

But de l'atelier de formation en face à face

Le but de l'atelier est d'améliorer les connaissances et les compétences des professionnels de la protection de l'enfance afin de mettre en œuvre en toute confiance des approches efficaces au niveau communautaire.

Résultats d'apprentissage

À l'issue de l'atelier/la formation, les participants auront acquis:

- Une connaissance accrue des facteurs clés qui influencent les pratiques prometteuses
- La capacité de réfléchir sur leurs attitudes, leurs dispositions et les approches qui influencent l'engagement communautaire
- Des capacités accrues d'utiliser des méthodes, des outils et des approches participatifs qui contribuent à un engagement communautaire efficace

Contenu du Programme de renforcement des capacités

Qu'y a-t-il dans le programme?

Le programme de formation est en étroite harmonie avec le *Guide pour le terrain* et présente une structure très similaire. Le programme est composé de deux modules et 16 séances au total, ainsi qu'une présentation introductive. Chaque séance comprend:

- Une fiche de préparation des séances à l'intention des facilitateurs avec le calendrier des séances, le but et les résultats d'apprentissage, les documents supplémentaires et le guide pour les diapositives PowerPoint
- Une présentation PowerPoint avec exercices (y compris les exercices facultatifs) et notes pour l'animateur
- Documents à distribuer et exercices (le cas échéant)

Autres documents pour le facilitateur:

- Questionnaires pré- et post-atelier pour évaluer les connaissances et les attitudes de base et de fin d'atelier
- Projet d'ordre du jour
- Fiche d'évaluation du contenu, du matériel, de la facilitation et des commentaires ouverts de la fin de l'atelier
- Fiche d'autoréflexion pour guider les participants dans une autoréflexion au cours de l'atelier, en tenant compte des sujets abordés chaque jour
- Ressources clés pour référence

Ressources complémentaires pour les facilitateurs et les participants:
Tous les participants recevront une copie électronique des documents suivants:

Ager, A., et al. (2010). Participative ranking methodology: A brief guide. Version 1.1. New York: Mailman School of Public Health Columbia University.

Barnett, K. & Wedge, J. (2010). Child protection systems in emergencies: A discussion paper. London: Save the Children.

Child Frontiers. (2016). Adapting to learn, learning to adapt: Overview of and considerations for CP systems strengthening in emergencies. The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. (2019). A reflective field guide: Community-level approaches to child protection in humanitarian action. New York: Author. (Imprimer au besoin)

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. (2019). Community-based child protection humanitarian action: Definitions and terminology. New York: Author.

Wessells, M. G. (2015). Bottom-up approaches to strengthening child protection systems: Placing children, families, and communities at the center. Child abuse and neglect. The International Journal. Elsevier Ltd. 43: 8-21.

Wessells, M. G. (2018). A guide for supporting community-led child protection processes. New York: Child Resilience Alliance. Disponible en ligne sur: communityledcp.org

Aperçu des modules et des séances

Séance d'introduction
Cette séance couvre les points suivants : • Contexte de l'initiative • Buts et résultats d'apprentissage • Aperçu global du contenu du programme • Établissement de règles de base, annonces générales, divers etc.
Module 1 : Fondements des pratiques prometteuses
Le Module 1 est axé sur les concepts et les cadres de base qui sont le fondement de notre compréhension et de nos approches de la protection de l'enfance au niveau communautaire
M1.S1: Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Définir notre travail
M1.S2: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Écologie sociale
M1.S3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Systèmes de protection de l'enfance
M1.S4: Considérations clés: Les moyens d'atteindre des niveaux plus élevés d'engagement et d'appropriation communautaires
M1.S5: Analyse de nos approches au niveau communautaire – Partie 1: Où en sommes-nous maintenant?
M1.S5: Analyse de nos approches au niveau communautaire – Partie 2: Où voulons-nous aller?
Module 2: Accroître nos capacités d'engagement communautaire
Le module 2 examine les types d'approches, de méthodes et d'outils qui pourraient être utiles pour le renforcement de l'engagement communautaire dans les programmes de protection de l'enfance. Veuillez noter, qu'il y a beaucoup de matériel, et il n'est pas nécessaire qu'il soit couvert dans son intégralité, ou de façon séquentielle.
M2.S1: Méthodes et approches pour un engagement communautaire participatif
M2:S2: Faciliter les discussions sur les risques et la protection des enfants
M2.S3: État des lieux du contexte: Comment comprenons-nous les capacités et les risques de protection existants dans la communauté?
M2.S4: Comment identifier les risques associés au soutien externe
M2.S5: Comprendre les conceptions communautaires de la protection de l'enfance
M2.S6: Prioriser les préoccupations de la communauté en matière de protection de l'enfance
M2.S7: Comment soutenir une participation significative des enfants
M2.S8: Planification d'action avec les communautés

M2.S9: Comment faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance
M2. S10: Réflexion sur la qualité de notre partenariat avec les communautés
M2.S11: Protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire: La nécessité d'un changement d'état d'esprit

COMMENT UTILISER CE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Il faudrait un atelier de cinq jours pour couvrir l'ensemble du Programme. Ce qui serait utile pour plonger les participants dans le contenu, bien que ça ne soit pas toujours faisable. Le Programme est modulaire, et les séances pourraient être exécutées individuellement, ou hors séquence. Voici quelques suggestions sur la façon dont les séances peuvent être utilisées:

- Les séances individuelles peuvent être utilisées comme formation de mise à jour, ou pour combler des lacunes particulières en matière de connaissances et d'attitudes des programmes existants de protection de l'enfance au niveau communautaire. Les évaluations des capacités détermineraient quelles séances étaient les plus pertinentes.
- Couvrir l'ensemble du Programme pendant une certaine période, établir un calendrier pour une ou deux séances dans un temps réservé à la formation, ou en complément aux réunions régulières prévues, telles que les réunions de coordination interagences
- Une autoformation en utilisant les séances et Guide de réflexion pour le terrain

Contextualiser les matériels

Comme il s'agit d'un ensemble général de renforcement des capacités, il est important d'adapter tous les matériels (diapositives PowerPoint, exercices et documents) au contexte dans lequel ils sont utilisés. Les considérations d'adaption devraient porter sur la langue, la pertinence du contenu, les exemples pertinents et les études de cas du contexte, entre autres. La contextualisation rendra les matériels plus accessibles aux participants, ce qui augmentera le potentiel d'apprentissage global.

Études de cas:
Les études de cas reflétant les contextes d'action humanitaire locale sont des outils importants dans les activités de renforcement des capacités. Ils permettent aux participants de réfléchir à des situations réelles qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Les études de cas utilisées en atelier le sont généralement sous forme écrite; cependant, l'utilisation de la vidéo ou de l'audio est également possible. Les formats écrits se trouvent dans le matériel de formation existant et peuvent être adaptés/contextualisés pour le contexte de la formation. Vous pouvez également développer des études de cas spécifiquement pour un exercice. Il faudra trouver une vidéo/audio appropriée, ce qui peut prendre plus de temps.

Les objectifs d'apprentissage des études de cas mettent souvent l'accent sur l'analyse contextuelle et des risques, la résolution de problèmes et l'application de l'apprentissage à l'élaboration d'activités programmatiques. La première étape de la conception ou de la contextualisation d'une étude de cas consiste à déterminer l'objectif principal de son utilisation dans un exercice particulier. Une étude de cas

peut également être utilisée dans des exercices échelonnés qui font passer les participants de l'identification à l'analyse, de la résolution de problèmes à l'application.

Une fois l'objectif établi, considérez les meilleurs éléments d'un scénario qui permettraient aux participants d'atteindre les objectifs; par exemple, l'emplacement et les caractéristiques de la communauté dans votre contexte (par exemple, en milieu urbain, camp de réfugiés/déplacés, déplacés ruraux), les caractéristiques des personnes dans le scénario (par exemple, les femmes, les garçons, les adolescentes, les dirigeants communautaires) et quelles situations/problèmes devraient être présentés pour répondre aux objectifs (par exemple, Qui souhaiteriez-vous faire participer à une analyse de contexte? Quelles sont les principales préoccupations en matière de protection de l'enfance? Quelles ressources de protection existent dans la communauté?)

Il existe de nombreuses façons de structurer une étude de cas, mais elle devrait être simple à comprendre, pas trop longue (moins d'une page, à moins qu'il s'agisse d'une étude de cas progressive et échelonnée), et reflétant l'environnement local et les éléments communautaires, y compris les personnes, les situations humanitaires, les risques et les ressources en matière de protection de l'enfance, etc. Voici un format simple qui vous aidera à démarrer.

- Lieu (par exemple, pays, région, ville, village, camp)
- Contexte humanitaire (par exemple, conflit armé, catastrophe naturelle)
- Impacts de la situation sur les membres de la communauté (par exemple, déplacement, violence, trafic, recrutement)
- Impact de la situation sur les enfants (par exemple, violence, accès à l'éducation et aux soins de santé, séparation familiale)

L'étude de cas comportera une ou plusieurs questions de discussion/réflexion destinées à guider la réflexion et l'analyse des participants pour atteindre le(s) objectif(s) de l'exercice.

Un exemple d'étude de cas pour la contextualisation se trouve dans M1.S1. Présentation des diapositives PowerPoint*, Exercice facultatif (court): Qu'est-ce qu'une communauté dans le cas d'une situation d'urgence?*

Exemple de programme

De nombreuses séances comportent des exercices facultatifs qui modifieront leur timing, comme indiqué dans les fiches de préparation des séances. Ce modèle de programme pour un atelier de cinq jours précise les versions des séances plus longues qu'il comprend, et il prévoit du temps supplémentaire pour certaines séances afin d'anticiper les retards.

Nom de l'atelier

Lieu de l'atelier

Dates de l'atelier

EXEMPLE DE PROGRAMME – Atelier de 5 jours

But de l'atelier:

Le but de cet atelier est d'améliorer les connaissances et les compétences des professionnels de la protection de l'enfance afin de leur permettre de mettre en œuvre avec confiance des approches efficaces au niveau communautaire.

Objectifs d'apprentissage:

À l'issue de l'atelier, les participants auront acquis:

- Une connaissance accrue des facteurs clés influençant les pratiques prometteuses
- Une réflexion sur les attitudes, les dispositions et les approches des participants
- Des capacités accrues d'utiliser des méthodes, des outils et des approches participatives qui contribuent à un engagement communautaire efficace

Jour 1

Module 1: Fondements des pratiques prometteuses	
Heure	**Sujet**
8h00 – 8h30	Arrivée et inscription (pré-test)
8h30 – 9h00	Mot de bienvenue
9h00 – 9h30	Présentation des facilitateurs et des participants
9h30 – 10h00	Introduction au renforcement des capacités en face à face
10h00 – 10h30	Pause
10h30 – 12h00	Module 1 – Séance 1: Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Définir notre travail
12h00 – 13h00	Déjeuner
13h00 – 14h45	Module 1 – Séance 2: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Écologie sociale
14h45 –15h00	Pause
15h00 – 16h30	Module 1 – Séance 3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Systèmes de protection de l'enfance

16h30 – 17h00	Synthèse de la journée, Aperçu du Jour 2

Jour 2

Module 1 : Fondements des pratiques prometteuses (suite) **Module 2: Accroître nos capacités d'engagement communautaire**	
Heure	**Sujet**
8h00 – 8h15	Récapitulatif du Jour 1, Aperçu du Jour 2
8h15 – 10h00	Module 1 – Séance 4: Considérations clés: Les moyens d'atteindre des niveaux plus élevés d'engagement et d'appropriation communautaires
10h00 – 10h15	Pause
10h15 – 11h30	Module 1 – Séance 5: Analyse de nos approches au niveau communautaire – Partie 1: Où en sommes-nous maintenant?
11h30 – 12h00	Module 1 – Séance 5: Analyse de nos approches au niveau communautaire – Partie 2: Où voulons-nous aller? (commencer)
12h00 – 13h00	Lunch Déjeuner
13h00 – 14h00	Module 1 – Séance 5: Analyse de nos approches au niveau communautaire – Partie 2: Où voulons-nous aller? (suite)
14h00 – 15h30	Module 2 – Séance 1: Méthodes et approches pour un engagement communautaire participatif – Fondements (Aperçu, sans révision des considérations clés + Détails des méthodes minimales sans exercices facultatifs)
15h30 – 15h45	Pause
15h45 – 17h00	Module 2 – Séance 2: Faciliter les discussions sur les risques et la protection des enfants
17h00	Synthèse de la journée

Jour 3

Module 2: Accroître nos capacités d'engagement communautaire	
Heure	**Sujet**
8h00 – 8h15	Récapitulatif du Jour 2, Aperçu du Jour 3
8h15 – 9h30	Module 2 – Séance 3: État des lieux du contexte: Comment comprenons-nous les capacités et les risques de protection existants dans la communauté?
9h30 – 9h45	Pause
9h45 – 10h45	Exercice d'observation et d'état des lieux (facultatif, ajuster l'ordre du jour en conséquence)
10h45 – 12h00	Module 2 – Séance 4: Comment identifier les risques associés au soutien externe
12h00 – 13h00	Déjeuner

13h00 – 14h45	Module 2 – Séance 5: Comprendre les conceptions communautaires de la protection de l'enfance
14h45 – 15h00	Pause
15h00 – 16h45	Module 2 – Séance 6: Prioriser les préoccupations de la communauté en matière de protection de l'enfance
16h45 – 17h00	Synthèse de la journée

Jour 4

Module 2: Accroître nos capacités d'engagement communautaire (suite)	
Heure	**Sujet**
8h00 – 8h15	Récapitulatif du Jour 3, Aperçu du Jour 4
8h15 – 10h15	Module 2 – Séance 7: Comment soutenir une participation significative des enfants
10h15 – 10h30	Pause
10h30 – 12h00	Module 2 – Séance 8: Planification d'action avec les communautés
12h00 – 13h00	Déjeuner
13h00 – 14h45	Module 2 – Séance 9: Comment faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance
14h45 – 15h00	Pause
15h00 – 16h45	M2.S10: Réflexion sur la qualité de notre partenariat avec les communautés
16h45 – 17h00	Synthèse de la journée, Évaluation

Jour 5

Module 2: Accroître nos capacités d'engagement communautaire (suite)	
Heure	**Sujet**
8h00 – 8h30	Récapitulatif du Jour 4, Aperçu du Jour 5
8h30 – 10h30	M2.S11: Protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire: La nécessité d'un changement d'état d'esprit
10h30 – 10h45	Pause
10h45 – 12h00	Période de planification pour les participants des mêmes organisations de développer davantage leurs plans personnels et réfléchir aux prochaines étapes de la programmation au sein de leurs organisations
12h00 – 13h00	Déjeuner
13h00 – 15h00	Évaluations, Post-Test, Clôture, Rattrapage

Matériels supplémentaires

Le programme de renforcement des capacités comprend un échantillon de questionnaires pré-et post-test, une évaluation de fin de l'atelier et une *fiche d'autoréflexion* qui devrait être remise aux participants au début de l'atelier et qui invite les participants à réfléchir tous les jours comme l'indique la fiche. Des copies de chacun de ces documents se trouvent ci-dessous.

DOCUMENT À DISTRIBUER : PRÉ-TEST

Nom de l'atelier

Lieu de l'atelier

Dates de l'atelier

Questionnaire pré-atelier

1. Comment peut-on définir une «communauté»?

2. Que pourrait-il se passer si notre compréhension de la protection de l'enfance ne correspond pas à celle des membres de la communauté?

3. Quelle est la différence entre: la protection de l'enfance «basée sur la communauté» et la protection de l'enfance «dirigée par la communauté»?

4. En quoi consiste le cadre de l'«écologie sociale» et pourquoi est-il important pour la protection de l'enfance au niveau communautaire?

5. Pouvez-vous citer quelques éléments des «systèmes de protection de l'enfance»?

6. Quels sont les 3-4 éléments importants (considérations clés) de la protection de l'enfance au niveau communautaire?

7. Pour comprendre le degré d'engagement de la communauté dans notre programmation, quels sont les critères que nous pouvons utiliser pour l'évaluer?

8. Quelles sont certaines des méthodes que nous pouvons utiliser pour faire une analyse contextuelle approfondie des préoccupations et des capacités de protection de l'enfance dans une communauté?

9. Pourquoi une participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes est-elle particulièrement importante dans des programmes efficaces de protection de l'enfance au niveau communautaire?

10. Selon vous, quelles sont les connaissances, les attitudes et les compétences qui sont importantes pour assurer une protection efficace de l'enfance au niveau communautaire?

Groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire:
Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire
dans l'action humanitaire

DOCUMENT À DISTRIBUER : POST-TEST

Nom de l'atelier:

Lieu de l'atelier:

Dates de l'atelier:

Questionnaire post-atelier

1. Comment peut-on définir une «communauté»?

2. Que pourrait-il se passer si notre compréhension de la protection de l'enfance ne correspond pas à celle des membres de la communauté?

3. Quelle est la différence entre: la protection de l'enfance «basée sur la communauté» et la protection de l'enfance «dirigée par la communauté»?

4. En quoi consiste le cadre de l'«écologie sociale» et pourquoi est-il important pour la protection de l'enfance au niveau communautaire?

5. Pouvez-vous citer quelques éléments des «systèmes de protection de l'enfance»?

6. Quels sont les 3-4 éléments importants (considérations clés) de la protection de l'enfance au niveau communautaire?

7. Pour comprendre le degré d'engagement de la communauté dans notre programmation, quels sont les critères que nous pouvons utiliser pour l'évaluer?

8. Quelles sont certaines des méthodes que nous pouvons utiliser pour faire une analyse contextuelle approfondie des préoccupations et des capacités de protection de l'enfance dans une communauté?

9. Pourquoi une participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes est-elle particulièrement importante dans des programmes efficaces de protection de l'enfance au niveau communautaire?

10. Selon vous, quelles sont les connaissances, les attitudes et les compétences qui sont importantes pour assurer une protection efficace de l'enfance au niveau communautaire?

DOCUMENT À DISTRIBUER : ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS

Nom de l'atelier:

Lieu de l'atelier:

Dates de l'atelier:

Fin de l'atelier - Évaluation de l'atelier par les participants

Votre feedback est très important pour nous!

Les informations que vous fournissez dans ce formulaire d'évaluation constituent l'une des parties les plus importantes de nos processus d'examen de l'apprentissage et du développement; et elles éclaireront le développement ultérieur de la formation de renforcement des capacités en face à face. Ce que vous dites aujourd'hui peut faire une différence dans l'expérience de formation des participants qui vous succéderont. Veuillez prendre le temps de répondre à chacune des questions de manière réfléchie et honnête.

Veuillez donner une note à chaque séance sur une échelle de **1 – pas du tout utile** à **4 – très utile**

- Donner la **note de (4) très utile** suggèrerait au facilitateur que vous avez trouvé l'information contenue dans la séance très utile, pertinente, bénéfique et instructive pour votre apprentissage et développement.
- Donner la note de **(1) pas du tout utile** suggèrerait au facilitateur que vous avez trouvé l'information contenue dans la séance pas du tout utile, pertinente, bénéfique et instructive pour votre apprentissage et votre développement.
- Donner la note de **(2) assez utile** ou **(3) utile** suggèrerait au facilitateur que vous avez trouvé l'information contenue dans la séance utile, pertinente, bénéfique et instructive pour votre apprentissage et votre développement à divers degrés.
- Veuillez utiliser la section commentaires pour nous faire part de votre avis sur cette évaluation.

	1 –Pas du tout utile	2 –Assez utile	3 –Utile	4 –Très utile
Comment évaluez-vous l'ensemble de la formation?				
Commentaires et suggestions:				
Les ressources fournies				
Commentaires et suggestions:				
Planification et soutien				
Commentaires et suggestions:				
Facilitation				
Commentaires et suggestions:				

Pouvez-vous nous dire les trois choses vous avez le plus appréciées dans l'ensemble de la formation? Nous aimerions savoir pourquoi vous avez apprécié ces choses.

1.

2.

3.

Pouvez-vous nous dire les trois choses que vous avez le moins aimées au sujet de l'ensemble de la formation? S'il vous plaît, faites-nous des suggestions pour améliorer

1.

2.

3.

Autres commentaires spécifiques?

DOCUMENT À DISTRIBUER : GUIDE D'AUTO-RÉFLEXION

Nom de l'atelier :

Lieu de l'atelier :

Dates de l'atelier :

Fiche d'auto-réflexion[1]

Le renforcement de vos capacités pour un engagement communautaire efficace exige que vous développiez des compétences de base telles que l'écoute, le fait de poser des questions approfondies, la gestion des conflits, etc. Ces compétences se construisent par une démarche de **réflexion** et d'**application**.

Tout au long de cet atelier, nous discuterons et explorerons les compétences générales nécessaires pour être un facilitateur efficace. Nous vous demanderons également de faire beaucoup d'*auto-réflexion* sur vos forces, ainsi que les aspects qui, selon vous, pourraient être amélioré pour faire de vous un facilitateur plus efficace.

Veuillez utiliser cette fiche pour vous guider dans une auto-réflexion au cours de l'atelier, en fonction des sujets abordés chaque jour. Cette fiche est destinée à vous-même, et vous êtes encouragé à vous investir pleinement dans ce processus pendant que vous êtes détaché(e) de votre routine quotidienne et que vous êtes exposé(e) à de nouvelles idées et approches. Vous pouvez noter vos pensées et réflexions dans un carnet.

Il serait utile de réfléchir régulièrement aux compétences pour lesquelles vous avez besoin d'un encadrement supplémentaire, aux défis (internes ou externes) qui vous empêchent d'utiliser une compétence particulière et à la manière dont vous allez prendre des mesures pour vous améliorer.

Qu'est-ce que j'apporte?

- Veuillez vous imaginer dans votre rôle de travailleur de la protection de l'enfance. Supposons que votre organisation ou organisme vous a demandé de travailler dans une région ou un pays qui est nouveau pour vous et d'aider à lutter contre la violence faite aux enfants. À l'aide des invites ci-dessous, inscrivez quelques points pour chaque élément:

[1] Ce contenu est adapté de: Child Resilience Alliance. Toolkit Section 1: Facilitation Tools. *Supporting community-led child protection: An online guide and toolkit.* 2019. https://communityledcp.org/toolkit/section-1-facilitation-tools

- Vos origines et vos antécédents qui influencent votre engagement communautaire et votre participation à la protection de l'enfance (par exemple, éducation, expérience professionnelle, expérience de vie)
- Vos convictions et vos valeurs par rapport à la façon dont vous voyez les enfants, travaillez avec les membres de la communauté, avec les enfants, etc.
- Les suppositions que vous avez au sujet de la protection de l'enfance, de l'engagement communautaire, etc.
- Les connaissances et compétences que vous possédez

- Quelles sont quelques-unes des dynamiques de pouvoir dont vous devez être conscient, ou que vous verrez lorsque vous entrerez dans un nouveau domaine de travail?
- Quelle est votre position de pouvoir par rapport à la population locale?
- Comment la population locale est-elle positionnée par rapport à vous?
- Veuillez réfléchir pendant quelques minutes à la façon dont ce que vous apportez à la communauté pourrait soit bien correspondre ou soit mal correspondre aux opinions des populations locales d'une autre culture. Quels pourraient être les principaux domaines de chevauchement et de déconnexion possibles?
- Réfléchissez à certaines idées clés sur la façon dont ce que vous apportez à la communauté peut affecter (positivement ou négativement) les efforts visant à établir la confiance et une relation solide avec la communauté.
- Tenez compte de certaines choses que votre organisation apporte à votre travail dans la communauté qui peuvent vous échapper.
- Réfléchissez et notez certaines des choses que vous pourriez faire pour réduire les effets négatifs de ce que vous apportez aux communautés.

Humilité

L'élaboration d'une approche humble n'est pas un processus en une seule étape, mais fait partie d'un long cheminement de conscience de soi et de transformation. Sur une base continue, il vaut la peine de réfléchir sur l'humilité dans votre approche actuelle:

- Tenez compte des connaissances que les communautés locales peuvent avoir. Pensez à ce que les populations locales savent que nous ne savons pas et notez quelques idées.
- Quels sont certains mots ou concepts que vous associez à l'humilité, ou à une approche d'engagement communautaire caractérisée par l'humilité?
- En pensant à votre travail de facilitateur ou de travailleur d'une organisation non gouvernementale, veuillez prendre quelques minutes pour écrire quelques idées sur la valeur d'une approche humble pouvant permettre un travail de protection de l'enfance dirigé par la communauté. En d'autres termes, pourquoi l'humilité est-elle importante en ce qui concerne un travail dirigé par la communauté?
- Réfléchissez aux questions suivantes:

- Quelles sont les mobiles qui me poussent à travailler dans le domaine de la protection de l'enfance? En plus de vouloir aider les enfants, y a-t-il des avantages personnels que je tire de ce travail et le fait d'être un «expert»?
- En quoi mon approche personnelle et mon travail auprès des communautés sont-ils respectueux et humbles? En quoi sont-ils moins respectueux et moins humbles?
- Lorsque je me trouve dans la communauté, est-ce que ma façon de m'habiller, de me présenter, de parler et même de me déplacer me place dans une position élevée par rapport aux gens de la communauté?
- Quel est mon degré de confiance dans les processus communautaires en ce qui concerne le soutien aux enfants vulnérables?
- À quel point suis-je disposé à partager le pouvoir avec les communautés? Est-ce que moi - même ou mon organisme prenons les décisions clés, ou est-ce que les communautés prennent les décisions clés?
- Lorsque je parle avec les membres de la communauté, est-ce que l'accent est mis sur moi et mon organisation, ou sur la communauté?
- Est-ce que d'une façon ou d'une autre je me mets trop au centre?
- Comment puis-je revenir à une attitude d'humilité lorsque je pense que la communauté perçoit une domination de l'organisation dans la communauté?

Empathie

L'empathie diffère de la sympathie, dans laquelle nous acceptons ou soutenons les sentiments d'une autre personne comme les nôtres. En faisant preuve d'empathie, nous ne sommes ni d'accord ni en désaccord avec les sentiments, les idées ou les points de vue de l'autre personne. Au lieu de cela, nous essayons de nous mettre dans la position de l'autre personne et de bien comprendre comment l'autre voit les choses.

Pour être en mesure d'éprouver de l'empathie pour quelqu'un, il faut être curieux du point de vue d'une autre personne et chercher à en apprendre le plus possible sur elle, sans la juger. Il faut pour cela être ouvert à de nouvelles perspectives afin de ne pas voir les choses à travers notre propre prisme. Plus important encore, nous devons mettre en arrière-plan nos propres façons de comprendre, en adoptant plutôt le point de vue de l'autre personne aussi étroitement que possible.

- Comment est-ce que j'adopte une approche empathique dans mes interactions?
- Est-ce que je pose des questions ou dis des choses qui reflètent mon propre programme et mes valeurs et qui peuvent créer des obstacles à l'empathie?
- Lorsque j'entends des choses troublantes ou qui me mettent en colère, suis-je capable de mettre ces sentiments en arrière-plan pour ne pas me concentrer sur ces derniers et me concentrer plutôt sur les tâches d'empathie et d'apprentissage?
- Quels sont mes obstacles personnels à l'empathie, et quelles mesures suis-je en train de prendre pour améliorer ma capacité d'empathie envers les autres?

Écoute profonde

Nous avons tous la capacité d'apprendre à écouter d'une manière plus profonde et plus engagée, bien que cela exige des efforts et de la pratique. Le but est de stimuler la réflexion sur ce qu'est la bonne écoute, son importance dans le processus de facilitation communautaire, et les obstacles qui s'y opposent. En outre, cela peut vous aider à déterminer les étapes ou les pratiques qui vous permettront d'écouter plus profondément et d'utiliser ces compétences dans votre travail de facilitateur.

- En pensant à vous-même, à vos amis et à votre famille, et à vos activités quotidiennes, selon vous, qu'est-ce qu'une bonne **écoute** et pourquoi est-ce important?
- Comment l'écoute profonde contribue-t-elle au processus de facilitation communautaire?
- Qu'est-ce qui perturbe, entrave ou affecte votre capacité d'écouter profondément?
- L'écoute profonde n'est pas seulement quelque chose qui se produit de soi-même, c'est le produit d'étapes et de processus intentionnels de conscience de soi et d'autogestion. Veuillez réfléchir pendant quelques minutes, puis écrivez trois étapes clés que vous pourriez prendre pour parvenir à écouter plus profondément.

Développer une pratique réflective

Au fur et à mesure que les contextes dans lesquels nous travaillons évoluent, nous pouvons constater que quelque chose qui avait bien marché auparavant ne marche plus très bien. Ou encore, que la population locale peut soudainement considérer que faire les choses à l'ancienne n'est plus efficace. À cet égard, le facilitateur est en perpétuel apprentissage et ne peut jamais s'asseoir et être sûr que tout va bien.

L'une des compétences les plus importantes en matière de facilitation est celle de la pensée critique, qui vise à renforcer la pratique. Il y a donc deux processus importants: 1) la réflexion critique et 2) l'utilisation de ce qui est appris par la réflexion pour renforcer sa pratique.

La réflexion critique signifie prendre du recul par rapport à une tâche et faire le point sur la façon dont elle se déroule et sur ce qui pourrait nécessiter des ajustements. Une étape importante vers le développement d'une pratique réflexive est de créer un espace de réflexion chaque jour dans un contexte relativement calme et propice à la rétrospection et à la pensée d'amélioration.

- Quelle est la chose qui s'est bien déroulée aujourd'hui? (Ou les deux choses qui se sont bien déroulées aujourd'hui) Pourquoi ces choses se sont déroulées?
- Quelle est la chose qui ne s'est bien déroulée aujourd'hui? (Ou les deux choses qui ne se sont pas bien déroulées aujourd'hui) Pourquoi? Qu'aurais-je pu faire différemment?

En réfléchissant, il est utile de se pencher sur des questions importantes, en jetant un regard rétrospectif sur une période de plusieurs jours ou de plusieurs semaines. Voici quelques questions utiles qui se rapportent à vous-même, à votre rôle et à vos relations avec les membres de la communauté:[2]

- Comment les membres de la communauté me voient-ils? Les femmes me voient-elles différemment des hommes, et pourquoi?

[2] Celles-ci ne sont pas exhaustives et peuvent ne pas s'appliquer à tous les contextes.

- Mon comportement, ma tenue vestimentaire et ma conduite conviennent-ils à différentes personnes de la communauté: les aînés, les filles, les femmes, les hommes, les garçons?
- Comment les enfants me voient-ils? Est-ce que je favorise suffisamment la participation des filles et des garçons? Est-ce que cela perturbe l'équilibre des pouvoirs dans la communauté?
- Qui s'occupe de l'organisation au niveau communautaire et au centre d'action — est-ce les membres de la communauté ou moi?
- Comment suis-je en tant que facilitateur? Quelles sont mes forces et mes faiblesses en tant que facilitateur? Suis-je plus comme un guide et est-ce approprié?
- En tant que facilitateur, suis-je différent de qui que je suis personnellement? Si oui, pourquoi est-ce le cas?
- En repensant aux questions éthiques abordées dans l'atelier de formation, comment je m'en sors?
- Quels sont les défis et que dois-je faire différemment?
- Le processus communautaire est-il suffisamment inclusif? Que puis-je faire pour permettre aux gens d'adopter une approche encore plus inclusive?

Prenez le temps de réfléchir à d'autres questions importantes!

Fiches de préparation des séances

Chacune des séances des deux modules comporte une fiche de préparation de la séance pour guider les facilitateurs. Ces fiches peuvent être adaptées au fur et à mesure que le matériel est contextualisé.

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M1.S1: Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Définir notre travail

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: • 1,25 heures (exercice court facultatif) • 2,25 heures (long exercice)
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est d'engager les participants dans une réflexion sur les concepts clés de protection de l'enfance et sur la façon dont la communication peut influencer les actions de protection de l'enfance au niveau communautaire. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire certaines façons dont leur compréhension des concepts clés de protection de l'enfance a, ou peut influencer l'engagement communautaire • Décrire les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance • Décrire certaines différences entre les **approches basées sur la communauté** et les **approches dirigées par la communauté** de la protection de l'enfance
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain un fondement dans les concepts clés de la protection de l'enfance au niveau communautaire pour l'élaboration de programmes appropriés.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix. Accès à l'internet pour tous dans la salle si vous utilisez un Mentimeter.
MATÉRIELS CONNEXES
M1.S1 - Exercice de la boîte à outils de l'ARC - Qu'est-ce qu'une communauté - Long exercice M1.S1 – Exercice - Qu'est-ce qu'une communauté - ARC - Court exercice M1.S1 - Document de l'exercice - Qu'est-ce qu'une communauté – ARC

DURÉE	CONTENU

	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
15 min	(Diapositive 3) Exercice: Qu'est-ce qu'une «communauté»? Cet exercice peut se faire en groupes en inscrivant leurs réponses sur des feuillets Post-it®. S'il existe une connexion Internet fiable, il peut être fait sur un **Mentimeter**. Disponible à l'adresse suivante: https://www.mentimeter.com/app. Préparez les diapositives à l'avance. Demandez aux participants de suivre les instructions figurant sur la diapositive.
15 minutes	(Diapositives 4 à 8) Présentation: Défis liés à la définition de la «communauté», ainsi que d'autres concepts/termes clés que nous utilisons dans notre travail. Discussion en plénière. Un examen des défis auxquels nous sommes confrontés dans la langue et le langage que nous apportons à l'engagement communautaire. Il préfigure une note d'orientation sur la compréhension des conceptions communautaires de protection de l'enfance.
20 minutes ou 60 minutes	Exercices facultatifs: • Diapositives 9 à 10: Qu'est-ce qu'une communauté dans une situation d'urgence? (20 minutes) • Diapositive 11: Qu'est-ce qu'une communauté? (60 minutes)
15 minutes	(Diapositives 12-14) Présentation: «basé sur la communauté ou dirigé par la communauté?» Cet exercice fonctionne également bien avec le **Mentimeter**. Préparez les diapositives à l'avance. Demandez aux participants de suivre les instructions de la diapositive 13. Discussion en plénière. La diapositive 14 illustre l'abandon du Mécanisme de protection de l'enfance basé sur la communauté (MPEBC) au profit du concept d'action dirigée par la communauté, ce qui se reflète dans l'édition révisée des Standards minimums pour la protection de l'enfance.
	(Diapositives 15 à 19) Présentation: «Ce que nous avons appris.» Présentez brièvement les points forts des approches au niveau communautaire/dirigées par la communauté. Concluez la présentation en introduisant des Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire (SMPE) Norme 17
15 minutes	(Diapositive 20) Travail en binôme: Réaction et réflexions sur les sujets de cette séance, compte tenu de sa propre programmation. Permettez à quelques-uns de se porter volontaires pour partager brièvement leurs réflexions en plénière.

CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 21 à 22)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M1.S2: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Écologie sociale

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de fournir aux participants une introduction au cadre d'écologie sociale de l'action de la protection de l'enfance au niveau communautaire. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire le modèle d'écologie sociale • Donner 2 à 3 raisons pour lesquelles il est utile d'informer l'action humanitaire de protection de l'enfance • Contextualiser le modèle pour leurs contextes
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain une base dans les concepts clés de la protection de l'enfance au niveau communautaire pour l'élaboration de programmes appropriés fondés sur des approches socio-écologiques qui favorisent la résilience.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, avec une connexion Internet, marqueurs, tableau de conférence, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix
MATÉRIELS CONNEXES
Standards minimums pour la protection de l'enfance (2019). Pilier 3, Norme 14: Application d'une approche socio-écologique aux programmes de protection de l'enfance https://handbook.spherestandards.org/en/cpms/#ch002

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	Diapositive 3: Vidéo, «C'est Samira» Cette vidéo présente certains des impacts des situations d'urgence sur l'enfant, la famille et la communauté, ainsi que les ressources qui peuvent protéger et promouvoir la résilience. Vous devez avoir une connexion internet pour jouer cette vidéo.

10 minutes	(Diapositives 4 à 6) Présentation: Qu'est-ce que l'écologie sociale ? Il s'agit d'une brève introduction aux principaux concepts du modèle socio-écologique, représenté graphiquement dans le contexte de l'action humanitaire. Il se peut que les participants connaissent déjà ces concepts et que vous n'ayez pas besoin de beaucoup de temps pour les présenter.	
20 minutes	(Diapositives 7 à 9) Exercice: Contextualiser l'écologie sociale des enfants – Partie 1. Il s'agit d'un premier exercice visant à amener les participants à réfléchir de manière pratique à la façon de comprendre le modèle socio-écologique dans leur contexte opérationnel. Une fois que les participants ont terminé leur modèle, faites observer comment il existe des éléments de protection et de risque à chaque niveau. (Diapositives 7 à 8)	
	(Diapositive 10) Présentation : Introduit la discussion sur l'impact que les situations d'urgence humanitaires peuvent avoir sur l'écologie sociale d'un enfant.	
30 minutes	(Diapositive 11) Exercice: Les participants retournent à leurs diagrammes et discutent des invites de la diapositive 10. Les réponses peuvent être écrites/illustrées à l'extérieur des diagrammes pour montrer comment la protection et le risque existants pourraient être affectés par les situations d'urgence. Les participants peuvent présenter leurs diagrammes achevés en séance plénière ou affichés pour la promenade de galerie.	
	(Diapositive 12) Présentation: Pour renforcer la raison pour laquelle nous nous focalisons sur un modèle socio-écologique dans la détermination des interventions appropriées de protection de l'enfance au niveau communautaire. Il est important de souligner que celles-ci peuvent venir de la communauté elle-même, ou des acteurs humanitaires qui soutiennent les efforts de la communauté	
5 minutes	Exercice de débriefing pour assurer une compréhension commune et pour relever des points importants non discutés précédemment.	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 13 à 15)
		Ressources (Diapositive 16)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M1.S3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Systèmes de protection de l'enfance

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de donner aux participants un aperçu du rôle des systèmes dans les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Définir les éléments clés des systèmes de protection de l'enfance au niveau communautaire • Décrire certaines caractéristiques des systèmes de protection de l'enfance au niveau communautaire • Décrire les avantages de l'utilisation d'une approche systémique au niveau communautaire de la protection de l'enfance
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain une base dans les concepts clés de la protection de l'enfance au niveau communautaire pour l'élaboration d'une programmation appropriée fondée sur la «pensée systémique» et les approches socio-écologiques qui favorisent la résilience.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
M1.S3 Document –Systèmes de protection de l'enfance.docx

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	(Diapositives 3 à 4) Présentation: «Qu'est-ce qu'un système?» Présentez la diapositive 3 avec deux images qui vous inviteront à réfléchir à la façon dont nous définissons un système (c'est-à-dire les composantes qui, ensemble, font qu'une chose fonctionne d'une manière que les éléments individuels ne peuvent pas faire).

10 minutes	(Diapositives 5 à 6) Présentation: Description et exemples de composantes des systèmes en général comme fondement de la compréhension des systèmes de protection de l'enfance.	
15 minutes	(Diapositives 7 à 11) Présentation: Que sont les systèmes de protection de l'enfance? Considérez ce que les différentes composantes ont à faire ensemble. Quelles sont leurs caractéristiques qui nous aident à comprendre comment travailler en leur sein, et qu'est-ce qui fait leur force (en général)?	
45 minutes	(Diapositive 12) Exercice: État des lieux de votre système de protection de l'enfance. L'objectif est de faire en sorte que les participants commencent à réfléchir aux systèmes de protection de l'enfance en termes concrets, en fonction de leur contexte.	
15 minutes	(Diapositives 13 à 17) Présentation: Renforcement de la protection de l'enfance dans des contextes humanitaires: l'influence de l'écologie sociale et de la pensée systémique dans le soutien des programmes axés sur la résilience. La diapositive 17 présente ensuite la séance suivante, qui est un aperçu des «Considérations clés» issues de l'Examen systématique de la littérature (2018).	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 18 à 19)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M1.S4: Considérations clés: Les moyens d'atteindre des niveaux plus élevés d'engagement et d'appropriation communautaires

DURÉE DE LA SÉANCE
Aperçu: 0.25 heure **Séance entière:** 1.25 heures Il s'agit d'une séance de présentation facultative, bien que des copies des Considérations clés doivent être incluses dans tous les ateliers à titre de référence.
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter aux participants des considérations fondées sur des données probantes pour une protection efficace de l'enfance au niveau communautaire. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire certaines approches de conception et de mise en œuvre de programme qui contribuent à une protection efficace au niveau communautaire • Identifier les défis potentiels liés à la mise en œuvre d'approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance • Analyser certaines stratégies pour relever les défis liés à la mise en œuvre des approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain une base dans les concepts clés de la protection de l'enfance au niveau communautaire pour développer une programmation appropriée basée sur des considérations factuelles pour les capacités des professionnels et les approches programmatiques.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
• M1.S4 – Considérations clés – Projet final • Exercice facultatif : Boîte à outils de l'ARC – Appropriation par la communauté

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage

5 minutes	(Diapositives 3 à 5) Présentation: Contexte de la manière dont les principales considérations ont été élaborées par le biais d'un examen systématique inter-agences de la littérature.	
	(Diapositives 5) Présentation: Les résultats ont été classés en thèmes avec les éléments/références les plus cités.	
30 minutes	(Diapositives 6 à 20) Présentation ou Discussion de groupe: Il s'agit de résumés des Considérations clés axés sur les principaux points. Ils peuvent être présentés ou discutés en groupe.	
20 minutes	(Diapositives 11 à 13) Exercice facultatif: Qu'est-ce qu'une «analyse contextuelle approfondie?» Le fondement d'une protection efficace de l'enfance au niveau communautaire est une compréhension approfondie du contexte afin de comprendre comment votre engagement peut favoriser ou entraver des résultats positifs. Les diapositives 12 et 13 résument les Considérations clés. Les participants peuvent réfléchir à leurs réponses et à celles présentées.	
20 minutes	(Diapositives 22 à 23) Exercice facultatif: Comment inciter une forte appropriation communautaire? L'un des facteurs les plus importants qui renforce le travail de la protection de l'enfance au niveau communautaire est l'appropriation par la communauté. Toutes les considérations ci-dessus y contribuent, bien que dans chaque contexte il puisse y avoir des approches spécifiques pour promouvoir l'appropriation communautaire qui sont des facteurs pouvant la limiter. Il s'agit d'un exercice facultatif permettant aux participants de tenir compte de leur contexte spécifique et des influences sur l'appropriation communautaire dans leurs approches de programmation.	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 24 à 26)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M1.S5: Analyse de nos approches au niveau communautaire (Parties 1 et 2)

DURÉE DE LA SÉANCE
Partie 1: 0.75 heure et **Partie 2:** 1.0 heure
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Partie 1: Le but de cette partie de la séance est de fournir aux participants un cadre analytique pour évaluer le niveau d'engagement communautaire dans leur programmation. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Identifier les éléments essentiels des approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance • Évaluer leurs propres approches en matière d'engagement au niveau communautaire dans leur programmation **Partie 2: Le but de cette séance est de permettre aux participants de réfléchir à leur programmation actuelle et de réfléchir à la façon dont ils veulent que leur programme de protection de l'enfance au niveau communautaire se développe.** À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire des stratégies pour élaborer des approches davantage dirigées par la communauté • Identifier les possibilités et les défis auxquels ils peuvent être confrontés en travaillant au renforcement de l'engagement communautaire
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain un cadre analytique pour évaluer le niveau d'engagement communautaire dans leurs programmes actuels et des conseils pour adapter leurs approches afin de renforcer l'engagement communautaire s'ils le souhaitent.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
Considérations clés - Adapter nos approches - Draft-2 • Document facultatif - Benham-abrégé • Document facultatif - Typologies Benham - Long • Document facultatif - Différences – Descendantes – Ascendantes

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Partie 1: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
10 minutes	(Diapositives 3 à 11) Présentation: Ma programmation est-elle basée sur la communauté ou dirigée par la communauté? Partie 1 de cette séance.
	(Diapositive 4) Présentation: Revoir le sujet abordé dans M1.S1 sur les caractéristiques de chaque approche.
	(Diapositives 5 à 11) Présentation: Typologie des approches. Ces diapositives présentent une typologie permettant d'analyser les niveaux d'engagement de la communauté dans la programmation actuelle comme base de référence pour la planification de la programmation au niveau communautaire. Elle ne suggère pas que l'une soit «meilleure» que l'autre, car il peut y avoir de très bonnes raisons de ne pas avoir des niveaux élevés d'engagement communautaire.
30 minutes	(Diapositive 12) Exercice: Analyse de nos approches (1) Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes
5 minutes	(Diapositives 13 à 15) Présentation facultative: Examen des Considérations clés relatives aux «approches pour un engagement communautaire efficace». Cela pourrait aussi n'être qu'un document à distribuer pour la séance.
10 minutes	(Diapositives 16 à 18) Présentation Partie 2: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
	(Diapositives 19 à 23) Présentation: Quelques considérations et orientations pour planifier l'adaptation de la programmation à des niveaux accrus de participation communautaire et de prise de décisions dans les programmes de protection de l'enfance.
10 minutes	(Diapositive 24) Présentation: L'importance d'examiner les facteurs qui détermineraient si une approche hautement participative et dirigée par la communauté est appropriée.
40 minutes	(Diapositive 25) Exercice: Analyse de nos approches. Ceci est un suivi de l'exercice de la diapositive 12. Considérant la base de référence de la programmation actuelle des participants, comment voudraient-ils la voir évoluer (le cas échéant) et quelles pourraient être les mesures qu'ils devront prendre pour commencer à adapter leurs approches?
CONCLUSION	
	Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 26 à 28)
	Ressources (Diapositive 28)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S1: Méthodes et approches pour un engagement communautaire participatif

DURÉE DE LA SÉANCE
Aperçu (sans examen des Considérations clés): 0,75 heure **Aperçu + Détails des méthodes (sans exercices facultatifs):** 2,0 heures **Aperçu + Détails des méthodes avec exercices facultatifs:** 3,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter aux participants les concepts et considérations de base des méthodes et approches participatives. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire les méthodes participatives qui peuvent renforcer l'engagement de la communauté • Identifier les principes et les considérations éthiques pour l'utilisation de méthodes participatives
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain des méthodes pratiques pour effectuer une analyse contextuelle approfondie afin de comprendre la culture de la communauté, les concepts de protection de l'enfance, les priorités et les préoccupations de leurs enfants. Il s'agit de méthodes d'apprentissage et d'action participatives qui peuvent déjà être maitrisées par participants.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix. Si vous vous exercez à établir une liste et un classement participatifs, vous pouvez collecter 6 à 8 objets que vous pouvez trouver (par exemple, une agrafeuse, un marqueur, une tasse)
MATÉRIELS CONNEXES
• Considérations clés – Adapter nos approches – Projet 2 • M2.S1 Discussion de groupe – Modèle – Projet • M2.S1 Entretien approfondi – Modèle –Projet • M2.S1 – Méthodes d'observation – Modèle – Projet

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
Aperçu (0,75 heure avec présentation facultative)	

(10 minutes)	(Diapositives 3 à 7) Présentation facultative: Examen des Considérations clés. Cette présentation peut être utile si un certain temps s'est écoulé depuis la discussion sur les considérations clés. Elles constituent le fondement des orientations et aident à définir le type d'informations que nous souhaitons obtenir pour une analyse contextuelle approfondie et la planification de la programmation.
15 minutes	(Diapositive 8) Exercice: Comment puis-je commencer à planifier une analyse contextuelle? En réfléchissant aux considérations clés, il s'agit d'un exercice permettant aux participants de réfléchir aux types d'informations qu'il serait important pour eux de recueillir, aux méthodes qu'ils pourraient utiliser et aux personnes qui seraient impliquées.
10 minutes	(Diapositives 9 à 15) Présentation: Cette section peut être utilisée pour donner un bref aperçu des méthodes et des approches participatives. Les autres séances fournissent plus de détails sur chacune des méthodes d'échantillonnage mentionnées ici.
10 minutes	(Diapositives 16 à 25) Présentation: Considérations éthiques dans la recherche d'action participative. Les considérations éthiques sont primordiales dans tout notre travail de protection de l'enfance. Il y a des préoccupations particulièrement importantes pour mener une collecte d'informations participative auprès des membres de la communauté, et en particulier les enfants. Cette présentation donne un aperçu des considérations éthiques.
Pratique approfondie (1,25 à 2,75 heures)	
15 minutes	(Diapositives 26-32) Présentation: Observation. Il s'agit d'une méthode initiale utile pour commencer à comprendre les relations sociales et physiques dans une communauté sans être trop intrusif. Les diapositives donnent un bref aperçu de cette méthode. Si possible dans votre atelier, incluez un exercice d'observation (voir ci-dessous).
5 minutes	(Diapositives 33 à 37) Présentation: L'élaboration de l'état des lieux de la communauté est une méthode très participative et créative qui peut être utilisée avec des adultes, des adolescents et des enfants. Il peut prendre de nombreuses formes, et quelques exemples sont prévus à cet effet.
(60 minutes)	Diapositive 37: Exercice facultatif: L'état des lieux de la communauté. Les instructions se trouvent sur la diapositive.
15 minutes	(Diapositives 38 à 50) Présentation: Discussions de groupe. Voici un aperçu de certaines des formes courantes de discussions de groupe avec des adolescents, des jeunes et des adultes dans les contextes communautaires. Vous pouvez choisir de vous exercer avec des exercices simples.
30 minutes	Diapositive 50: Exercice: Établir les listes et les classements participatifs. C'est une méthode très utile pour classer par ordre de priorité les préoccupations, les décisions ou d'autres informations. Elle peut être pratiquée ici ou figure dans M2.S6: Priorisation des préoccupations en matière de protection de l'enfance.
10 minutes	(Diapositives 51 à 55) Présentation: Entretiens approfondis
(30 minutes)	Diapositive 55: Exercice facultatif: Jeu de rôle Fishbowl. Les instructions se trouvent sur la diapositive.
CONCLUSION	

		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 56 à 57)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S2: Faciliter les discussions sur les risques et la protection des enfants

DURÉE DE LA SÉANCE
Présentation: 0,75 heure **Avec exercices:** jusqu'à 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de fournir aux participants quelques bases importantes d'un engagement communautaire efficace. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Définir les 3-4 compétences de base d'un facilitateur efficace du dialogue communautaire • Décrire les stratégies pour une communication efficace dans la protection de l'enfance dirigée par la communauté • Décrire 2 à 4 stratégies pour prévenir et atténuer les impacts des conflits et de la dynamique du pouvoir
AUDIENCE
Cette séance propose des considérations pratiques sur la protection de l'enfance sur le terrain et des orientations sur les types de compétences de communication et d'autres compétences comportementales nécessaires pour engager efficacement avec les membres de la communauté des discussions sur le contexte socioculturel, les concepts clés de la protection de l'enfance, les risques et la résilience de la protection des enfants, etc.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
• M2.S2 - Compétences d'écoute graphique • M2.S2 - Méthode de discussion ORID • M2.S2 - Exercices d'écoute facultatifs • M2.S2 - Boîte à outils de l'ARC - Écoute profonde

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
(5 minutes)	(Diapositives 3) Exercice facultatif: Conducteur de bus. Les instructions se trouvent dans les notes de la diapositive.
(10 minutes)	(Diapositive 4) Exercice facultatif: *Sound ball*. Les instructions se trouvent dans les notes de la diapositive.

10 minutes	(Diapositives 5 à 9) Présentation: Expert ou facilitateur. Ceci introduit les concepts de facilitation comme une méthode clé pour un engagement communautaire efficace. Notre engagement peut être différent si nous abordons l'engagement communautaire en tant que spécialistes techniques («experts») ou en tant qu'apprenants/facilitateurs	
15 minutes	(Diapositives 10 à 15) Présentation: Compétences en communication. Il s'agit d'un bref aperçu de l'importance des compétences en communication dans un engagement communautaire efficace, des types de communication et des facteurs qui peuvent influencer la communication.	
(10 minutes)	Diapositive 16 Exercice facultatif: «Est-ce que je vous comprends?» Les instructions sont sur la diapositive et dans les notes. Vous voudrez peut-être en utiliser un avant la diapositive 10.	
(10 minutes)	Diapositive 17 Exercice facultatif: *Round Robin*. Les instructions figurent sur la diapositive et dans les notes. Vous pouvez utiliser l'une d'entre elles avant la diapositive10.	
(15 minutes)	Diapositive 18 Exercice facultatif: Jeu de rôle sur l'écoute active. Les instructions figurent sur la diapositive et dans les notes. Vous pouvez utiliser l'une d'entre elles avant la diapositive10.	
	(Diapositive 19) Présentation: Illustration simple du processus de communication. Inclus comme document facultatif.	
15 minutes	(Diapositives 20 à 25): Présentation: Gestion de divers points de vue et conflits dans la communication de groupe. Un facilitateur efficace n'évite pas les conflits, mais voit plutôt en eux le potentiel d'apporter de nouvelles idées et possibilités.	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 26 à 27)
		Ressources (Diapositive 28)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S3 État des lieux du contexte: Comment comprenons-nous les capacités et les risques de protection existants dans la communauté?

DURÉE DE LA SÉANCE
Présentation uniquement: 0,75 heure **Présentation et court exercice facultatif:** 1 heure **Séance complète:** 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de fournir aux participants des outils pour réaliser l'état des lieux et l'analyse de la protection de l'enfance au niveau communautaire. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Expliquer l'importance de l'état des lieux de la communauté/analyse contextuelle dans la protection de l'enfance au niveau communautaire • Décrire les éléments clés et les approches d'un état des lieux de la communauté/contexte • Concevoir un exercice d'état des lieux des communautés/analyse contextuelle pour leur contexte
AUDIENCE
Cette séance souligne l'importance pour les professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain de comprendre en profondeur le contexte socioculturel, les concepts clés de la protection de l'enfance, les risques et la résilience relatives à la protection de l'enfance, entre autres les connaissances contextuelles pour s'engager efficacement avec les membres de la communauté et développer des actions de prévention et de réponse pertinentes et appropriées.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
M2.S3 Document sur les questions clés (Suggestions de questions clés pour comprendre les capacités de protection communautaire)

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	(Diapositive 4) Présentation: Cette diapositive résume le message clé de cette séance. Permettez aux participants de lire la citation et d'en discuter ensuite avec leurs voisins. Certaines invites se trouvent dans les notes avec la diapositive.
10 minutes	(Diapositives 5 à 10) Présentation: Introduction à ce que nous entendons par une compréhension approfondie du contexte dans lequel nous opérons: un aperçu de ce

	que nous pourrions vouloir apprendre, comment nous encadrons notre apprentissage, etc.	
(10 minutes)	(Diapositive 11) Exercice facultatif: Comment puis-je commencer à planifier une analyse de contexte? Si vous n'aviez pas eu d'activité similaire en M2.S1, ce remue-méninges peut être utilisé pour amener les participants à réfléchir à ce qu'ils voudraient apprendre dans une analyse contextuelle approfondie et à la façon dont ils planifieraient ce processus.	
10 minutes	(Diapositives 12 à 17) Présentation: «Par où commencer?» Il s'agit d'un aperçu des types d'informations que nous pourrions souhaiter recueillir dans une analyse contextuelle approfondie.	
(45 minutes)	(Diapositives 18 à 19) Exercice facultatif: Approches d'une analyse de contexte. En groupes, les participants peuvent examiner le Document sur les questions clés du M2.S3 et réfléchir aux informations prioritaires qui éclaireraient leur programmation, et comment ces informations peuvent être recueillies (méthodes). Suivre avec la diapositive 18 – Exemples de méthodes et d'approches	
10 minutes	(Diapositives 20 à 23): Présentation: Analyse de nos résultats. Il s'agit d'un très bref aperçu de ce qui est fait avec les informations recueillies. Il n'est pas du tout exhaustif et le processus proprement dit nécessiterait davantage de préparation et de formation.	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 23 à 24)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S4: Comment identifier les risques associés au soutien externe

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter les approches que les participants peuvent utiliser pour analyser les risques potentiels de leurs actions de protection de l'enfance au niveau communautaire. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire les considérations essentielles dans l'élaboration d'une évaluation des risques • Concevoir une analyse des forces, des défis, des opportunités et des menaces (FDOM) de leur programmation
AUDIENCE
Cette séance offre aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain un cadre permettant d'évaluer les risques et les dommages potentiels pouvant découler de leur participation, en tant qu'acteurs extérieurs, dans une action de protection de l'enfance au niveau communautaire.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
M2.S4 – Document – Outil FDOM

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	(Diapositives 3 à 4) Présentation et remue-méninges: La diapositive 4 demande aux participants de réfléchir aux raisons pour lesquelles notre engagement communautaire pourrait être préjudiciable, et le pourquoi de cela. La diapositive 4 résume certaines considérations, bien qu'elle ne soit pas exhaustive.
10 minutes	(Diapositives 5 à 8) Présentation: Ceci introduit quelques considérations initiales pour «ne créer aucun préjudice» dans notre engagement communautaire – réflexion personnelle, développement d'approches sensibles aux conflits, etc.
45 minutes	(Diapositive 9) Exercice: Réalisation d'une analyse FDOM (Partie 1) Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes.
15 minutes	(Diapositive 10) Exercice facultatif: Réalisation d'une analyse FDOM (Partie 2), Implication de la communauté. Il peut s'agir d'un bref suivi de la Partie 1 effectué en plénière, ou d'un bref retour en groupe.

CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 11 à 12)
		Ressources (Diapositives 13-14)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S5: Comprendre les conceptions communautaires de la protection de l'enfance

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de souligner l'importance d'une compréhension commune des concepts clés de la protection de l'enfance. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire l'importance de comprendre les conceptions communautaires de protection de l'enfance • Se préparer à concevoir un état des lieux des conceptions communautaires des exercices de protection de l'enfance pour leur contexte • Identifier les défis potentiels
AUDIENCE
Cette séance met l'accent sur l'importance d'une compréhension partagée des concepts clés de protection de l'enfance entre les professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain et les participants de la communauté dans la planification d'action de protection de l'enfance et la mise en œuvre des initiatives en faveur de l'enfance au niveau communautaire.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
M2.S5 – Document – Comprendre les conceptions communautaires

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
10 minutes	(Diapositives 3 à 7) Présentation et remue-méninges: Pourquoi est-il important que nous comprenions les conceptions communautaires des questions clés de la protection de l'enfance et l'importance de la communication dans le processus?
15 minutes	(Diapositives 8 à 11) Exercice: Auto-évaluation de ma communication avec les membres de la communauté et de ma compréhension de la manière dont la communauté interprète les principaux concepts de la protection de l'enfance.

	Les questions de réflexion se trouvent sur la diapositive 9. Résumé sommaire des considérations figurant sur les diapositives 10 et 11
10 minutes	(Diapositives 12 à 14) Présentation: Considérations relatives à la planification d'un processus visant à s'engager dans l'apprentissage de la compréhension communautaire des concepts de protection de l'enfance.
45 minutes	Exercice: Approches d'une analyse contextuelle. Les instructions figurent sur la diapositive 15 et dans les notes. La diapositive 16 résume certaines des méthodes présentées plus tôt dans M2.S1; méthodes dont il faut tenir compte lors de la collecte de différents types d'informations.
10 Minutes	(Diapositives 17 à 19) Présentation et remue-méninges: Défis qu'un professionnel peut avoir à relever en s'engageant auprès des membres de la communauté pour connaître leur compréhension des concepts clés de la protection de l'enfance.
CONCLUSION	
	Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 20 à 21)
	Ressources (Diapositives 13 à 14)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S6: Prioriser les préoccupations de la communauté en matière de protection de l'enfance

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter des stratégies d'action communautaire participative afin de prioriser les risques liés à la protection de l'enfance pour la planification de l'action. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire l'importance d'aider les communautés à prioriser les risques liés à la protection des enfants • Concevoir certaines activités à mener dans leur contexte
AUDIENCE
Cette séance propose des méthodes pratiques permettant aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain de travailler avec les participants de la communauté afin de prioriser les préoccupations en matière de protection de l'enfance pour préparer l'élaboration de plans d'action visant à mobiliser des ressources et à mettre en œuvre des initiatives au niveau communautaire en faveur des enfants.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, larges feuillets Post-it®, ou cartes avec ruban adhésif/ Patafix. Pour certaines versions de l'exercice participatif d'établissement de liste et de classement, vous pouvez collecter des objets trouvés, tels qu'une agrafeuse, un marqueur, une tasse, etc.
MATÉRIELS CONNEXES

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
10 minutes	(Diapositives 3–5) Présentation et remue-méninges: Pourquoi voulons-nous comprendre comment les communautés priorisent les risques liés à la protection de l'enfance? Il s'agit d'amener les participants à réfléchir aux raisons pour lesquelles il est

	important de travailler avec les priorités de la communauté et aux considérations qui peuvent en découler.
10 minutes	(Diapositives 6 à 8) Présentation: Comment pouvons-nous faciliter la priorisation des préoccupations en matière de protection de l'enfance? Très bref rappel des méthodes participatives présentées dans M2.S1, et de la pertinence des différents types de discussions de groupe pour les exercices de priorisation.
10 minutes	(Diapositives 9 à 14) Présentation: Révision des activités participatives d'établissement des listes et des classements du M2.S1. Cette option est facultative si elle a été récemment couverte ou si les méthodes sont déjà très bien connues des participants.
45 minutes	(Diapositives 15 à 16) Exercice: Prioriser les risques liés à la protection de l'enfance. Veuillez consulter les notes de la diapositive 15. Il est recommandé de pratiquer 2 à 3 variantes de cet exercice. Cela peut être fait de façon séquentielle avec tous les participants, ou en utilisant la méthode «d'élimination à la ronde» avec les participants passant d'une variante à une autre. Cela nécessitera deux à trois facilitateurs. La diapositive 16 contient des invites pour le compte rendu de l'exercice en séance plénière. Il est conseillé, si vous faites plusieurs versions, d'avoir un compte rendu rapide et une période de questions après chaque exercice; puis effectuer le compte rendu global à la fin de la séance.
15 minutes	(Diapositives 17 à 20) Présentation: Considérations pour la planification et la réalisation d'exercices participatifs d'élaboration de liste et de classement, y compris les défis potentiels. Demandez aux participants de discuter brièvement avec leurs voisins de la pertinence de ces considérations, s'il y en a d'autres auxquels ils peuvent penser pour leur contexte, et quelles seraient les prochaines étapes à suivre pour planifier ce type d'exercices.

CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 21 à 22)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S7: Comment soutenir une participation significative des enfants

DURÉE DE LA SÉANCE
Présentation seulement: 30 minutes **Avec exercices:** 1 à 2,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter les méthodes et les approches permettant d'impliquer de manière significative les enfants et les jeunes dans la protection de l'enfance au niveau communautaire À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Définir la signification de la participation des enfants et les raisons pour lesquelles elle est essentielle à la programmation • Déterminer 4 à 5 considérations éthiques dont il faut tenir compte lors de l'implication des enfants et des adolescents dans les actions de protection de l'enfance au niveau communautaire • Identifier les outils qui pourraient être les plus efficaces pour accroître la participation des enfants à leurs programmes (contextualisation)
AUDIENCE
Cette séance présente aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain une base pour intégrer une participation significative des enfants dans leur action communautaire, en commençant par la consultation et la conception des interventions.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec du ruban adhésif/Patafix. Pour l'exercice de cartographie corporelle, vous aurez besoin d'une longue feuille de papier («papier de boucherie»), ou vous pouvez scotcher ensemble les feuilles du tableau de conférence à la longueur et à la largeur d'un participant de taille moyenne.
MATÉRIELS CONNEXES

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage

10 minutes	(Diapositives 3 à 11) Présentation et remue-méninges: Pourquoi la participation des enfants est-elle importante — c'est un droit de l'enfant; avantages pour les programmes et pour la résilience et le bien-être des enfants.
(20–30 minutes)	(Diapositive 13) Exercice facultatif: Réflexion critique sur l'étendue de la participation significative des enfants dans nos programmes existants.
(30–40 minutes)	(Diapositive 13) Exercice facultatif: Analyse des droits des enfants à la participation en utilisant des études de cas tirées du dossier *Action for the Rights of the Child* «Optional Exercises». Ces études de cas pourraient également être remplacées par des exemples locaux.
15 minutes	(Diapositives 14 à 18) Présentation: Considérations relatives au moment et à la façon de faire participer les enfants aux différentes phases de la programmation. La diapositive 18 demande aux participants de réfléchir aux défis liés à une participation significative des enfants dans leur propre programme/contexte.
30-60 minutes (selon l'activité)	(Diapositives 19 à 21) Présentation: Aperçu de quelques méthodes/outils à utiliser avec les enfants et les adolescents pour les faire participer adéquatement à la programmation. Les instructions pour ces méthodes sont incluses dans le dossier «Exercices facultatifs», et vous pouvez les faire examiner par les participants à ce moment. Les participants peuvent aussi avoir d'autres méthodes à présenter. Diapositive 24 – Méthode(s) de pratique – Il est utile de prendre le temps de mettre en pratique une ou plusieurs des méthodes. Elles peuvent durer de 30 à 60 minutes, la plupart d'entre elles environ 45 minutes. La cartographie corporelle peut être un exercice très animé.

CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 23 à 24)
		Ressources (Diapositive 25)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S8: Planification d'action avec les communautés

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1 à 1,25 heures (selon le choix de l'activité)
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de présenter l'importance et les stratégies pour appuyer l'élaboration de plans d'action par les membres de la communauté. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire 3 à 4 considérations clés pour l'élaboration d'activités qui appuient la planification d'action participative • Identifier des stratégies pour concevoir un processus de planification d'action participative adapté à leur contexte
AUDIENCE
Cette séance propose des méthodes pratiques permettant aux praticiens de la protection de l'enfance sur le terrain de travailler avec les membres de la communauté pour élaborer des plans d'action visant à mobiliser des ressources et à mettre en œuvre des initiatives communautaires en faveur de l'enfance
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec du ruban adhésif / Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
• M2.S7 – Document – Planification d'action avec les communautés

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	(Diapositives 3–6) Présentation: Qu'entendons-nous par «planification d'action» avec les communautés, et pourquoi est-ce important dans notre programmation?
10–15 minutes	(Diapositive 7) Exercice: Considérations relatives à la préparation d'un processus de planification d'action. Les instructions figurent sur la diapositive et dans les notes. Les différences dans le calendrier seront dues à la façon dont l'exercice est mené, comme indiqué.

10 minutes	(Diapositives 8 à 11) Présentation: Considérations relatives à la collaboration avec les membres de la communauté, à la clarification des rôles et des responsabilités, à l'entente sur les modalités et les limites du processus, etc.	
30–45 minutes	(Diapositive 12) Exercice: Planification d'action. Voir la diapositive et les notes pour les instructions. Option pour une séance plus longue.	
CONCLUSION		
		Récapitulation les buts et les objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 13 à 14)
		Ressources (Diapositives 15 à 16)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'intervention humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S9: Comment faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance

DURÉE DE LA SÉANCE
Séance complète: 1,75 heures **Séance sans section facultative 1:** 1,5 heures
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
L'objectif de cette séance est de réfléchir sur la manière dont les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance peuvent jouer un rôle en facilitant l'établissement des liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire l'importance de l'alignement des systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance • Identifier les considérations clés pour comprendre les systèmes officiels et non officiels dans une analyse contextuelle • Décrire certains rôles que les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance peuvent jouer pour faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels
AUDIENCE
Cette séance propose des méthodes pratiques permettant aux praticiens de la protection de l'enfance sur le terrain comprendre l'importance de faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels de protection de l'enfance afin de contribuer à un environnement de protection de l'enfance amélioré qui soit réactif, pertinent et approprié.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec ruban adhésif/Patafix. Si vous utilisez mentimeter.com (facultatif), une bonne connexion internet est nécessaire.
MATÉRIELS CONNEXES
• M2.S9 – Document d'exercice – Réflexion sur mon rôle

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage.

15 minutes	(Diapositives 3–8) Présentation facultative: Que sont les systèmes de protection de l'enfance? Cette séance suppose que les participants ont déjà terminé M1.S3: Cadre pour les approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance: Systèmes de protection de l'enfance, et qu'ils ont une bonne compréhension des approches systémiques. Dans un atelier d'une semaine complète, s'il y a eu un certain laps de temps entre le M1.S3 et cette séance, utilisez ces diapositives comme une révision rapide. (Cela peut ne pas être nécessaire).
60 minutes (présentation de 15 minutes, discussion de 45 minutes)	(Diapositives 9 à 12) Présentation et exercice: Séances précédentes sur l'état des lieux des ressources et des risques liés à la protection de l'enfance de la communauté dans le cadre d'une analyse contextuelle approfondie (M2.S3. et M2.S5.). Ces séances mettent principalement l'accent sur les systèmes de protection de l'enfance au niveau communautaire, les considérations relatives à la planification et la mise en œuvre des exercices de l'état des lieux, la décision sur le choix des intervenants et l'identification des risques potentiels. Cette séance invite les participants à réfléchir sur la façon dont ils peuvent se renseigner sur les éléments du système officiel et sur la façon dont ils peuvent être touchés par les situations d'urgence. Diapositive 11 Exercice: Que voulons-nous apprendre sur les systèmes officiels de protection de l'enfance? (**45 minutes**). Cet exercice demande aux participants de commencer à réfléchir à la manière de planifier un état des lieux des systèmes officiels dans leur contexte. Demandez-leur de répondre aux questions primordiales auxquelles ils aimeraient obtenir une réponse pour faciliter leur analyse contextuelle. Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes.
15 minutes	(Diapositives 13 à 19) Présentation: Quel rôle les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance peuvent-ils jouer dans le renforcement des liens entre les systèmes officiels et non officiels? Il s'agit d'un bref aperçu des recherches sur les types d'activités auxquelles ont participé les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance afin de faciliter les liens entre les systèmes officiels et non officiels et de renforcer l'environnement global de protection.
15 minutes	(Diapositive 20) Exercice: Réflexion sur mon rôle dans le renforcement des liens entre les systèmes officiels et non officiels en tant qu'acteur humanitaire de la protection de l'enfance. Il s'agit d'un exercice individuel de réflexion sur les questions présentées dans un document centré sur les sujets abordés lors de cette séance, ainsi que sur les expériences, la compréhension et les objectifs des participants en vue d'améliorer leur capacité à renforcer les systèmes de protection de l'enfance. Les instructions se trouvent sur la diapositive et dans les notes. Utilisez M2.S9 – Document de l'exercice – Réflexion sur mon rôle.
CONCLUSION	
	Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 21 à 22)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S10: Réflexion sur la qualité de notre partenariat avec les communautés

DURÉE DE LA SÉANCE
Présentation et exercices requis: 1,5 heure
BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
Le but de cette séance est de fournir un aperçu et des outils pour concevoir un suivi et une évaluation participatifs afin d'améliorer la qualité du programme. À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de: • Décrire 3 à 4 considérations dans l'élaboration des plans de suivi et d'évaluation des plans d'action communautaires • Développer des exemples de processus de suivi et d'évaluation pour un de leurs programmes au niveau communautaire
AUDIENCE
Cette séance traite de l'importance d'impliquer les membres de la communauté dans la conception et la mise en œuvre des plans de suivi et d'évaluation de leurs plans d'action. Ces processus sont menés par les membres de la communauté et ne sont pas guidés par nos activités internes de suivi et d'évaluation de l'organisation.
RESSOURCES NÉCESSAIRES
Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec du ruban adhésif /Patafix.
MATÉRIELS CONNEXES
• M2.S8 – Document – Planification des actions avec les communautés (si rempli précédemment) ou M2.S10 – Exercice – Document – Suivi de la programmation de PENC

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
5 minutes	(Diapositives 3 à 6) Présentation: Réexaminer les définitions et discuter des raisons pour lesquelles ces processus sont importants pour notre programmation.
5 minutes	(Diapositives 7 à 9) Présentation et remue-méninges: Comprendre le suivi et l'évaluation participatifs avec les communautés qui mettent en œuvre des plans d'action, et pourquoi c'est important. Discussion sur la façon de commencer à concevoir un plan de suivi participatif.

30 minutes	(Diapositives 10 à 11) Exercice: Partie 1 - Suivi d'un plan d'action: Les instructions sont sur la diapositive. Référez les participants au M2.S8 – Document – Planification d'action avec les communautés (si rempli précédemment) ou au M2.S10 – Exercice – Document – Suivi de la programmation de la PENC. Les participants feront un jeu de rôle entre membres de la communauté et acteurs de la protection de l'enfance pour élaborer un exemple de plan de suivi.	
5 minutes	(Diapositives 12 à 15) Présentation: Évaluer les actions au niveau communautaire. Cette section examine ce que signifie l'évaluation participative, pourquoi elle est utile et les considérations à prendre en compte pour commencer à élaborer un processus de planification participative.	
30 minutes	(Diapositives 16 à 18) Exercice: Partie 2 – Planification des activités d'évaluation participative: Les instructions se trouvent sur la diapositive 16. Les participants retournent à leurs plans d'action et de suivi et discutent de la façon dont ils élaboreraient un plan d'évaluation. Les questions de la diapositive 17 peuvent être utilisées pour faire le compte rendu de l'exercice.	
10 minutes	(Diapositives 19–22) Présentation: Mécanismes de feedback de la communauté, des familles et des enfants. Cette section examine ce qu'est un mécanisme de feedback et les raisons pour lesquelles il est important pour notre suivi et notre redevabilité envers les communautés. Exemples de méthodes courantes de feedback.	
5 minutes	(Diapositives 23–25) Présentation: Outils de suivi pour les acteurs externes. Cette section présente brièvement certains outils que les acteurs de la protection de l'enfance peuvent utiliser pour relier les informations provenant des processus de suivi participatif afin d'éclairer leur suivi et leurs rapports programmatiques.	
CONCLUSION		
		Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 26 à 27)

Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire

Fiche de préparation de la séance

M2.S11: Protection de l'enfance au niveau communautaire dans l'action humanitaire: La nécessité d'un changement d'état d'esprit

DURÉE DE LA SÉANCE

Présentation et exercices requis: 1,5 heures

Avec des exercices facultatifs: 2,25 heures

BUT ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Le but de cette séance est de faciliter la réflexion sur l'adaptation des approches afin qu'elles soient davantage dirigées par la communauté au niveau des professionnels et des organisations.

À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de:

- Décrire 3 à 4 caractéristiques des approches programmatiques de facilitation
- Décrire 3 à 4 considérations pour adapter les approches afin qu'elles soient davantage dirigées par la communauté
- Cerner certains des défis potentiels liés à l'adaptation de la programmation pour qu'elle soit davantage dirigée par la communauté
- Élaborer un projet de plan pour les prochaines étapes qu'ils prendront en tant que professionnels et pour la défense des intérêts au sein de leurs organisations

AUDIENCE

Cette séance demande aux professionnels de la protection de l'enfance sur le terrain de réfléchir à leurs programmes de protection de l'enfance au niveau communautaire à la lumière des principes et des approches fondées sur des données probantes présentées au cours de cet atelier. Il s'agit d'une occasion de commencer à examiner si, et comment, les participants pourraient vouloir adapter leur programmation pour accroître les niveaux d'engagement et de prise de décisions communautaires.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Projecteur, tableau de conférence, marqueurs, grands feuillets Post-it® ou cartes avec du ruban adhésif /Patafix.

MATÉRIELS CONNEXES

Cadre de compétences 2018 de l'Alliance – I-Résumé d'une page

- M3.S1 Exercice – Document – Adaptation
- M2.S11 – Considérations clés
- M2.S11 – Exercice facultatif – Défi
- M2.S11 – Exercice facultatif – Volontaires
- M2.S11 – Boite à outils de l'ARC (dossier)

DURÉE	CONTENU
	(Diapositives 1 à 2) Présentation: Présentation des buts de la séance et des objectifs d'apprentissage
10 minutes	(Diapositives 3 à 6) Présentation et remue-méninges: Pourquoi voudrions-nous envisager de transformer nos approches pour accroître l'engagement et l'appropriation communautaires? Quelles seraient les premières étapes pour y parvenir?
30 minutes	(Diapositives 7 à 8) Exercice (version 1): Réflexion individuelle et en petits groupes sur les questions présentées afin de susciter des réflexions sur l'adaptation des approches
10 minutes	(Diapositives 9 à 12) Présentation: Caractéristiques des approches de facilitation dans l'adaptation de notre programmation.
(30 minutes)	(Diapositives 13) Exercice facultatif: Cet exercice utilise le même document que celui de la diapositive 8, bien que les instructions figurent sur les diapositives. Cette version de l'exercice prend la forme d'un «débat» et peut être effectuée en complément de la réflexion individuelle de l'exercice précédent.
5 minutes	(Diapositives 14 à 16) Présentation: Faire participer les bénévoles à nos programmes communautaires – avantages et défis.
(15 minutes)	Diapositive 17 Exercice facultatif: Mobiliser les bénévoles. Les questions et les instructions sont sur la diapositive.
10 minutes	Diapositives 18 à 20 Présentation: Transformer nos organisations. Tenir compte des types d'adaptations institutionnelles qui pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre une programmation plus dirigée par la communauté.
30 minutes	Diapositive 21 – Exercice: Planification personnelle pour adapter notre programmation. Se référer à la diapositive, aux notes et au M3.S1 – Document – Plans pour adapter ma programmation.
CONCLUSION	
	Récapitulation des buts et des objectifs d'apprentissage pour évaluer la séance (Diapositives 22 à 23)
	Ressources (Diapositive 24)